

## Défis de l'inclusion et de la participation dans les projets de développement

### Challenges of Inclusion and Participation in Development Projects.

**Auteur 1** : Savadogo Zalissa.

**Auteur 2** : Drabo Zakaria.

**Auteur 3** : Zerbo Roger.

**Auteur 4** : Bationo Modeste Florentin.

**Auteur 5** : Houmard Jean-François.

**Savadogo Zalissa** (Doctorante)

1 Université Joseph KI-ZERBO, Ouagadougou, Laboratoire de recherche interdisciplinaire en sciences sociales et santé (LARISS), Burkina Faso

**Drabo Zakaria** (Enseignant-Chercheur)

2 Université Norbert ZONGO/Centre Universitaire de Manga, Burkina Faso

**Zerbo Roger** (Directeur de Recherche)

3 Institut des Sciences des Sociétés (INSS), Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique (CNRST), Burkina Faso

**Bationo Modeste Florentin** (Ingénieur du développement rural)

4 Centre Ecologique Albert Schweitzer, Burkina Faso

**Houmard Jean-François** (Co-directeur)

Centre Ecologique Albert Schweitzer, Suisse

**Déclaration de divulgation** : L'auteur n'a pas connaissance de quelconque financement qui pourrait affecter l'objectivité de cette étude.

**Conflit d'intérêts** : L'auteur ne signale aucun conflit d'intérêts.

**Pour citer cet article** : Savadogo Zalissa, Drabo Zakaria, Zerbo Roger, Bationo Modeste Florentin & Houmard Jean-François (2026) « Défis de l'inclusion et de la participation dans les projets de développement », African Scientific Journal « Volume 03, Num 35 » pp: 0253 – 0266.



DOI : 10.5281/zenodo.19138058

Copyright © 2026 – ASJ



## Résumé

L'inclusion et la participation demeurent aujourd'hui des principes centraux des projets de développement. Cependant, leur mise en œuvre reste souvent inégale et marquée par des tensions entre normes institutionnelles, logiques d'action et rapport de pouvoir. Cet article examine ces défis à partir des discours et pratiques d'acteurs impliqués dans la conception et la mise en œuvre de projets de coopération Nord-Sud, en se concentrant sur le Burkina Faso et la Suisse. L'étude repose sur une approche qualitative, centrée sur des entretiens semi-directifs. Les résultats montrent que l'inclusion et la participation sont souvent intégrées aux projets comme des exigences procédurales pour répondre aux standards internationaux, plutôt que comme de véritables leviers de transformation sociale. Les dispositifs participatifs révèlent un écart entre inclusion formelle et pouvoir effectif, avec des bénéficiaires souvent consultés de manière symbolique et un pouvoir réel concentré chez les décideurs. Toutefois, certains acteurs cherchent à construire une participation située et négociée, reconnaissant les savoirs locaux et les besoins des communautés, malgré les contraintes institutionnelles et pratiques. Ces observations invitent à repenser les dispositifs participatifs au-delà de la conformité institutionnelle, en mettant l'accent sur les conditions concrètes de l'exercice du pouvoir et sur les marges de négociation permettant une participation plus autonome et transformatrice.

**Mots clefs :** inclusion, participation, rapport de pouvoir, coopération

## Abstract

Inclusion and participation have become central principles in development projects. However, their implementation often remains uneven and shaped by tensions between institutional norms, operational logics, and power relations. This article examines these challenges through the discourses and practices of actors involved in the design and implementation of North–South cooperation projects, with a focus on Burkina Faso and Switzerland. The study adopts a qualitative approach based on semi-structured interviews. The findings show that inclusion and participation are frequently incorporated into projects as procedural requirements aimed at complying with international standards rather than as genuine tools for social transformation. Participatory mechanisms thus reveal a gap between formal inclusion and effective power : beneficiaries are often consulted in a largely symbolic manner, while decision-making power remains concentrated in the hands of project leaders. Nevertheless, some actors attempt to promote more situated and negotiated forms of participation by acknowledging local knowledge and community needs, despite existing institutional and practical constraints. These observations invite a reconsideration of participatory mechanisms beyond mere institutional compliance, by emphasizing the concrete conditions under which power is exercised and the spaces for negotiation that may foster more autonomous and transformative forms of participation.

**Keywords:** Inclusion, Participation, Power relations, North-South Cooperation

## Introductions

Au cours des deux dernières décennies, l'inclusion et la participation se sont imposées comme des piliers normatifs des projets de développement, au point de constituer aujourd'hui des référentiels incontournables de l'action publique et de la coopération internationale (Organisation des Nations Unies (ONU), 2015 ; Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO), 2024). Initialement portées par une critique des approches descendantes et technocratiques du développement, les démarches participatives visaient à replacer les populations concernées au cœur des processus décisionnels, en reconnaissant la légitimité de leurs savoirs, de leurs priorités et de leurs capacités d'action (Pretty, 1995 ; Chambers, 1997). Cette ambition s'est progressivement élargie à des préoccupations plus larges d'inclusion sociale, intégrant la diversité des acteurs ainsi que la prise en compte des rapports sociaux qui structurent l'accès aux ressources, à la parole et au pouvoir. Dans ce contexte, l'inclusion s'est affirmée comme une catégorie centrale des politiques et projets de développement, renvoyant à la reconnaissance de groupes sociaux diversement positionnés au sein des sociétés locales. Les inégalités de participation apparaissent alors moins comme le produit de facteurs strictement individuels que comme l'expression de rapports sociaux structurels liés au statut socio-économique, à l'âge, au niveau d'instruction, à l'appartenance communautaire ou encore aux normes sociales dominantes (Cornwall, 2003 ; Kabeer, 2010 ; Guérin, 2015). Des travaux plus récents soulignent également que l'accès aux espaces participatifs et la capacité d'y exercer une influence effective sont fortement structurés par des rapports de pouvoir institutionnels et sociaux qui tendent à reproduire les hiérarchies existantes (Simar, Gauthier & Bherer (2022) ; Gaventa, 2021). C'est dans cette perspective que s'inscrit la présente étude, qui porte sur les défis de l'inclusion et de la participation dans les projets de développement, en s'intéressant aux conditions concrètes dans lesquelles ces principes sont mis en œuvre et appropriés par les différents acteurs impliqués. Dès lors, la participation ne peut être appréhendée comme un processus homogène ou neutre, mais comme un espace traversé par des rapports de pouvoir multiples qui conditionnent l'accès effectif aux dispositifs participatifs et la capacité des acteurs à influencer les décisions. Cependant, l'institutionnalisation croissante de la participation et de l'inclusion s'est accompagnée d'une tendance à leur formalisation progressive. Leur inscription dans les cadres de financement, les outils de planification et les dispositifs de suivi-évaluation contribue à les transformer en exigences procédurales standardisées, mesurables et parfois éloignées des dynamiques sociales locales (Simar, Gauthier & Bherer (2022) ; Odeyemi et al., 2023). Dans cette perspective, la participation apparaît comme un processus différencié, prenant des formes et des degrés variables selon les contextes, allant de la simple transmission d'information à une implication plus substantielle dans la prise de décision. Ces configurations

sont étroitement liées à l'existence de rapports de pouvoir préexistants, de hiérarchies sociales locales, ainsi qu'aux capacités inégales des acteurs à s'exprimer, à négocier et à peser sur les choix des projets (Cleaver & Whaley, 2018 ; Gaventa & Barrett, 2018). L'ouverture d'espaces participatifs ne constitue donc pas, en soi, une garantie d'inclusion équitable, en particulier pour les groupes socialement marginalisés. De plus, les projets de développement tendent fréquemment à organiser la participation autour de catégories d'acteurs considérées comme « légitimes » ou « représentatives », au détriment d'autres formes d'expression sociale moins visibles ou moins institutionnalisées (Leal, 2015 ; Hickey, Sen & Bukenya (2015)). Ce processus de sélection implicite contribue à la reproduction de certaines asymétries de pouvoir et limite la portée transformatrice des démarches participatives, qui peinent alors à remettre en cause les structures sociales et politiques existantes. Dans cette optique, la participation et l'inclusion peuvent être comprises comme des arènes sociales traversées par des enjeux de pouvoir, de négociation et de contrôle, plutôt que comme des mécanismes purement techniques ou neutres. Leur mise en œuvre demeure étroitement dépendante des logiques institutionnelles des projets, des marges de manœuvre accordées aux acteurs locaux, ainsi que des conditions matérielles et symboliques permettant une implication effective. Une participation susceptible de produire des transformations sociales durables suppose ainsi non seulement l'existence de dispositifs adaptés, mais également une reconnaissance explicite des inégalités structurelles et un engagement à en réduire les effets (Pelling et *al.*, 2015 ; Mansuri & Rao, 2019). Dans ce contexte, l'objectif de cette recherche est d'analyser les conditions de mise en œuvre de l'inclusion et de la participation dans les projets de développement, en examinant les mécanismes par lesquels ces principes sont traduits dans les dispositifs d'intervention et les contraintes sociales, institutionnelles et relationnelles qui influencent leur effectivité sur le terrain. L'hypothèse de recherche présume que, malgré leur centralité dans les discours, ces principes sont principalement opérationnalisés à travers des mécanismes formels, dont l'effectivité demeure fortement contrainte par des rapports de pouvoir préexistants, limitant ainsi leur capacité à produire des transformations sociales durables. Après la description de la méthodologie, les résultats seront présentés, suivis de leur discussion.

## 1. Méthodologie

Cette recherche adopte une approche qualitative et interprétative, centrée sur des entretiens semi-directifs, conformément aux usages en anthropologie (Olivier de Sardan, 2008). Elle considère la participation et l'inclusion comme des constructions sociales façonnées par les interactions entre acteurs et les rapports de pouvoir locaux. Le raisonnement adopté est inductif, visant à analyser les données empiriques afin de comprendre comment les acteurs perçoivent, interprètent et jugent la mise en œuvre de la participation dans les projets de développement. L'étude s'est déroulée sur

deux terrains complémentaires : en Suisse (cantons de Neuchâtel, Vaud et Genève), où sont implantées des organisations finançant des projets de développement au Burkina Faso, et à Ouagadougou, capitale burkinabè, avec un focus sur le Centre Ecologique Albert Schweitzer, bénéficiaire direct de l'accompagnement suisse. Ce double ancrage permet de croiser les perspectives des acteurs situés dans le pays donateur et dans le pays bénéficiaire, et d'analyser la manière dont les principes d'inclusion et de participation sont traduits, négociés et mis en œuvre dans des contextes organisationnels et locaux distincts. Les participants ont été sélectionnés selon un échantillonnage raisonné-opportuniste (Miles et *al.*, 2014), ciblant les acteurs institutionnels impliqués dans les partenariats Nord-Sud. La diversification des sources et la saturation des données ont guidé la taille de l'échantillon (Pires, 1997). Au total, 18 personnes ont été interrogées dont 10 en Suisse et 8 au Burkina Faso. Les entretiens, conduits en français et d'une durée de 45 à 60 minutes, ont été réalisés sur rendez-vous et enregistrés avec le consentement des participants. En Suisse, certaines contraintes de coordination ont étalé les entretiens, mais l'ensemble a été mené dans le délai prévu. Les enregistrements ont été retranscrits intégralement, puis analysés selon une approche thématique, afin d'identifier et de structurer les idées et représentations récurrentes.

## 2. Résultats

Les résultats montrent que l'approche participative occupe une place centrale dans les discours et les pratiques des acteurs du développement. Toutefois, sa mise en œuvre apparaît traversée par des tensions entre principes normatifs, contraintes opérationnelles et rapports de pouvoir, révélant des formes d'inclusion différenciées selon les contextes d'intervention et les positions institutionnelles des acteurs impliqués.

### 2.1. L'inclusion et la participation comme référentiels de légitimation de l'action

Les discours recueillis soulignent que l'inclusion et la participation sont mobilisés avant tout comme des référentiels de légitimation, dès la phase de conception des projets. Ils apparaissent comme des exigences devenues incontournables, conditionnant à la fois l'acceptabilité institutionnelle des interventions et l'accès aux financements, sans pour autant reposer sur des définitions stabilisées ou partagées. À cet égard, un anthropologue impliqué dans la coopération au développement souligne le caractère normatif de ces exigences tout en interrogeant leurs modalités concrètes d'application « *Les approches participatives sont aujourd'hui incontournables dans le développement. Si un projet n'est pas sensible au genre ou n'a pas une approche participative, il a peu de chances d'aboutir ou d'obtenir des financements. Cependant, la question est de savoir comment on fait cette participation, avec qui, quelles sont les intentions*

*et quels objectifs sont visés [...].* » (MF, anthropologue, Suisse, 13/05/2024). Ce témoignage soulève un paradoxe. En effet, alors même que le genre et la participation sont érigés en normes incontournables, leurs finalités et leurs modalités opérationnelles demeurent indéterminées. L'interviewée suggère que la participation peut relever davantage d'un impératif administratif ou stratégique que d'un véritable projet de transformation sociale. Cette lecture est confirmée par les propos d'un acteur institutionnel, qui reconnaît l'absence de cadre conceptuel stabilisé et le caractère largement intuitif des pratiques inclusives : « [...] *On n'a pas de concept finalisé exactement, on le fait un peu de manière intuitive. Mais c'est vrai que c'est une demande d'être beaucoup plus inclusif [...].* » (SC, Bailleur de fond Suisse, 22/05/2024). Le genre et la participation fonctionnent ainsi comme des catégories performatives, produisant de la légitimité institutionnelle, tout en laissant une large marge d'interprétation aux acteurs chargés de leur mise en œuvre.

## **2.2. Une participation mise à l'épreuve des pratiques et des contraintes locales**

Lorsque les référentiels normatifs de participation et d'inclusion sont confrontés aux réalités de terrain, ils font l'objet de réajustements, voire de remises en question. Les acteurs engagés dans l'opérationnalisation des projets soulignent les limites d'une participation fréquemment conçue de manière formelle, souvent réduite à une association symbolique des bénéficiaires aux activités prévues. Ainsi, un représentant d'ONG insiste sur le décalage entre les discours participatifs et les pratiques effectives : « *On parle beaucoup d'implication, de participation, mais quand on regarde les faits, il y a un décalage. Comment arrive-t-on à responsabiliser les communautés ? L'implication ne doit pas se limiter à dire on associe des gens. Il faut aller au-delà.* » (BM, coordinateur d'ONG, BF, 10/08/2024). Ce témoignage met en évidence une critique explicite d'une participation limitée, qui ne permet ni une appropriation réelle des projets, ni une redistribution effective des responsabilités. Le sujet interrogé met en cause une logique largement descendante, dans laquelle les communautés sont sollicitées sans disposer d'un réel pouvoir d'influence sur les orientations, les décisions ou la gestion des interventions. Cette configuration contribue à maintenir les bénéficiaires dans une position d'exécution ou de consultation, plutôt que de les reconnaître comme des acteurs à part entière des processus de développement.

## **2.3. Entre visibilité et pouvoir : les limites de l'inclusion dans les dispositifs participatifs**

Les témoignages mettent en évidence un décalage entre la visibilité conférée à certains groupes sociaux dans les dispositifs participatifs et leur capacité réelle à influencer les décisions. Plusieurs acteurs soulignent que la participation est fréquemment cantonnée aux phases d'exécution des projets, laissant intactes les asymétries de pouvoir qui structurent les processus de décision. À ce

sujet, un anthropologue impliqué dans la coopération au développement souligne les limites politiques de la participation telle qu'elle est mise en œuvre : « *Les bénéficiaires participent, mais pas au sens politique du terme. Ils participent souvent en aval, mais pas en amont, et n'ont pas beaucoup d'accès aux décisions concernant la conceptualisation des projets ou la gestion des ressources.* » (MF, anthropologue, Suisse, 13/05/2024). Ces propos mettent en évidence une forme de participation sélective, qui confère une reconnaissance essentiellement formelle sans ouvrir de véritables espaces de délibération et de décision. Si cette dynamique concerne l'ensemble des bénéficiaires, elle apparaît de manière particulièrement marquée pour certains groupes dont la participation est socialement et institutionnellement contrainte. Les acteurs interrogés soulignent ainsi que les dispositifs participatifs tendent à rendre visibles ces groupes sans pour autant remettre en question les rapports sociaux et organisationnels qui limitent leur capacité d'influence effective. Cette situation est également mise en lumière par des acteurs de terrain, qui insistent sur la nécessité de préserver l'autonomie des bénéficiaires et de rompre avec des logiques d'imposition souvent associées aux interventions de développement. A propos un interviewé affirme : « *On peut accompagner, conseiller, mais jamais imposer en disant, voici ce qui est bon pour vous.* » (CB, Chef de projet, BF, 14/07/2024). Ainsi, lorsque l'approche participative n'est pas accompagnée d'une réflexion explicite sur les rapports de pouvoir à l'œuvre et sur les conditions d'un partage réel de la décision, elle risque de produire une inclusion essentiellement symbolique, faiblement transformatrice. Loin de remettre en cause les hiérarchies existantes, ces dispositifs peuvent alors contribuer à leur reproduction sous couvert de participation et d'inclusion.

#### **2.4. Vers une participation négociée et située**

Les discours recueillis montrent que certains acteurs aspirent à une forme de participation plus exigeante, conçue comme un processus de co-construction reconnaissant les savoirs locaux et redéfinissant les rôles entre les différentes parties prenantes. Toutefois, cette ambition se heurte à des contraintes à la fois pratiques et institutionnelles, qui limitent sa mise en œuvre effective. Comme le souligne un représentant d'ONG interrogé sur la réalité de cette dynamique : « *Pour moi, on veut y aller, mais on n'y est pas encore. Il reste un grand travail à faire. Prenons simplement l'exemple des processus de rédaction de projets. On fait des identifications, on discute avec des acteurs, on recueille leurs besoins, mais ces besoins sont toujours retravaillés. On les dilue, on les recadre à notre manière. C'est toujours teinté de notre propre vision, de ce que nous pensons être bon pour les autres. Je ne dis pas que c'est un processus simple ou qu'on peut l'atteindre parfaitement, mais il y a vraiment un travail fondamental à mener pour respecter pleinement l'autonomie et la responsabilité des acteurs.* » (BM, coordinateur d'ONG, BF, 10/08/2024). Ce témoignage illustre la tension persistante entre l'intention affichée de co-

construction et les pratiques effectives de mise en œuvre. Si l'objectif est de promouvoir une participation plus authentique, l'enquête reconnaît que celle-ci demeure souvent biaisée par les logiques internes aux institutions de développement et par la position d'expertise des intervenants, qui tendent à recadrer les besoins exprimés par les communautés en fonction de cadres préétablis et de contraintes organisationnelles. Cette analyse est également partagée par des acteurs institutionnels, qui soulignent l'importance d'intégrer la participation dès les premières phases des projets, notamment lors de l'identification et de la conception des interventions : « *La participation doit être intégrée dès l'identification du projet, sinon elle perd son sens.* » (LF, Bailleur de fonds 3, Suisse, 18/05/2024). Ces discours convergent pour montrer que les formes de participation instrumentale, limitées à des consultations ponctuelles ou superficielles, ne permettent ni une appropriation réelle des projets ni un renforcement durable de l'autonomie des acteurs concernés.

### 3. Discussion

L'analyse des résultats met en évidence deux dynamiques principales. D'une part, l'inclusion et la participation tendent à être mobilisées comme des référentiels normatifs et procéduraux, servant à légitimer l'action des projets et à répondre aux exigences des bailleurs. D'autre part, en dépit de cette reconnaissance formelle, les rapports de pouvoir préexistants continuent de structurer l'accès à la décision et à l'influence, limitant ainsi la portée transformatrice des dispositifs participatifs. La discussion mobilise ces résultats afin d'en approfondir l'interprétation et d'en examiner les apports au regard des recherches antérieures.

#### 3.1. Inclusion et participation entre injonction normative et pratiques instrumentalisées

L'analyse des résultats met en lumière un décalage persistant entre la place centrale accordée à l'inclusion et à la participation dans les discours institutionnels et les modalités concrètes de leur mise en œuvre au sein des projets de développement. Ces principes s'inscrivent aujourd'hui comme des exigences quasi incontournables, largement intégrées aux cadres logiques, aux documents de planification et aux dispositifs de suivi-évaluation, sans pour autant se traduire systématiquement par des transformations substantielles des pratiques ou des rapports sociaux. Cette dynamique s'inscrit dans une tendance plus large à la normalisation des référentiels du développement, dans laquelle certaines notions acquièrent un caractère consensuel tout en perdant progressivement leur portée critique et politique (Cornwall & Brock, 2005 ; Hickey, Sen & Bukenya (2015)). Les résultats de cette recherche prolongent ces analyses en montrant que l'inclusion et la participation fonctionnent fréquemment comme des indicateurs de conformité institutionnelle, mobilisés pour répondre aux attentes des bailleurs et aux standards internationaux, plutôt que comme des leviers effectifs de redistribution du pouvoir. Cette logique rejoint les

travaux récents qui soulignent le rôle croissant des dispositifs de gestion axée sur les résultats, de la traçabilité et de la reddition de comptes dans la gouvernance contemporaine du développement, au détriment d'une attention portée aux dynamiques sociales et politiques locales (Eyben et *al.*, 2015 ; Andrews et *al.*, 2017). Les données empiriques recueillies illustrent cette tendance à une approche procédurale de la participation, souvent réduite à des moments formalisés de consultation ou d'information, tandis que l'inclusion est traitée comme une variable à intégrer et à mesurer. Cette formalisation contribue à une forme de dépolitisation des enjeux participatifs, en limitant les possibilités de remise en question des hiérarchies sociales existantes et en maintenant les asymétries de pouvoir au sein des dispositifs participatifs (Cleaver & Whaley, 2018 ; Gaventa & Barrett, 2018). Toutefois, les résultats invitent à nuancer une lecture strictement instrumentale de ces pratiques. Les acteurs impliqués dans la mise en œuvre des projets expriment souvent une conscience aiguë des limites des dispositifs standardisés et un certain malaise face à l'écart entre les ambitions normatives affichées et les contraintes opérationnelles auxquelles ils sont confrontés. Cette situation fait écho aux analyses qui insistent sur le caractère négocié, situé et contingent des politiques de développement, lesquelles sont continuellement réinterprétées et ajustées par les acteurs au fil de leur mise en œuvre (Mosse, 2005 ; Li, 2017). Dans cette perspective, l'instrumentalisation de l'inclusion et de la participation apparaît moins comme une simple stratégie de façade que comme le produit de contraintes structurelles multiples, liées aux temporalités des projets, aux exigences de financement, aux ressources disponibles et aux marges de manœuvre institutionnelles. Ces contraintes tendent à circonscrire les possibilités d'une participation véritablement transformatrice, tout en laissant subsister des espaces de négociation et d'ajustement à la marge.

### **3.2. Inclusion, participation et reproduction des rapports de pouvoir**

Les dispositifs participatifs montrent un décalage persistant entre l'inclusion formelle des acteurs et leur pouvoir effectif d'influence sur les décisions. Les résultats indiquent que la visibilité accordée à certains groupes sociaux ne garantit pas leur capacité réelle à peser sur les choix stratégiques, en particulier lorsque la participation reste cantonnée aux phases d'exécution des projets. Cette distinction entre reconnaissance symbolique et pouvoir décisionnel reflète les analyses de Cornwall & Brock (2016), selon lesquelles les espaces participatifs sont toujours traversés par des normes sociales, des hiérarchies implicites et des rapports de légitimité. Les données de cette recherche confirment que l'ouverture d'espaces participatifs ne suffit pas à produire une redistribution du pouvoir lorsque les règles du jeu, les priorités et l'allocation des ressources demeurent sous le contrôle des acteurs institutionnels et des experts. Dans cette perspective, Kabeer (2010) souligne qu'une inclusion qui ne transforme pas les rapports de pouvoir

peut générer une participation symbolique ou un empowerment apparent. Les résultats empiriques montrent ainsi que l'inclusion peut rester essentiellement formelle pour certains groupes socialement contraints, ayant un accès limité aux espaces stratégiques de décision. Cette situation peut être éclairée par la typologie du pouvoir de Gaventa (2006), qui distingue le pouvoir visible, le pouvoir caché et le pouvoir invisible. Les résultats illustrent l'imbrication de ces différentes dimensions : alors que les dispositifs formels promeuvent l'égalité et la participation, des mécanismes moins visibles continuent d'opérer à travers la définition des priorités, la sélection des représentants aux activités, le contrôle de l'information ou encore la temporalité des processus décisionnels. Cependant, l'étude met également en évidence des marges de négociation et d'appropriation. Certains acteurs parviennent à créer des espaces d'expression et de reconnaissance, même dans des cadres fortement contraints. Cette observation rejoint des travaux récents qui considèrent la participation non comme un objectif normatif ou un modèle universel, mais comme un processus situé, conflictuel et évolutif, traversé par des tensions, des apprentissages et des ajustements contextuels (Cornwall & Brock, 2016 ; Brito et *al.*, 2022 ; Rougerie, 2022 ; Hickey & Mohan, 2020 ; Cleaver & Whaley, 2018). Ces analyses renforcent la lecture selon laquelle la participation peut simultanément reproduire et transformer des rapports de pouvoir, selon les marges de manœuvre et les stratégies mobilisées par les acteurs dans leur contexte local.

## Conclusion

Cette recherche s'est appuyée sur un cadre conceptuel articulant les notions d'inclusion et de participation dans les projets de développement, en mobilisant des travaux récents sur la participation différenciée, les rapports de pouvoir et la gouvernance organisationnelle. Elle s'inscrit dans une perspective critique et contextualisée, considérant que ces principes, bien qu'universellement valorisés, sont traversés par des enjeux sociaux, culturels et institutionnels qui conditionnent leur traduction concrète dans les pratiques. La démarche qualitative centrée sur des entretiens semi-directifs conduits auprès d'acteurs institutionnels et opérationnels en Suisse et au Burkina Faso, a permis de croiser les perspectives des acteurs du pays donateur et des acteurs du pays bénéficiaire. Cette double implantation a permis aussi d'analyser les marges de négociation, les ajustements et les logiques d'action dans la mise en œuvre des principes de participation et d'inclusion. Les résultats montrent que l'inclusion et la participation, bien que largement intégrées aux référentiels d'action et aux cadres institutionnels, fonctionnent le plus souvent comme des exigences procédurales plutôt que comme de véritables leviers de transformation sociale. La mise en œuvre de ces principes demeure marquée par des tensions entre normes globales, contraintes organisationnelles et rapports de pouvoir persistants, ce qui limite l'effectivité des processus participatifs. Un décalage notable a été observé entre les formes d'inclusion formelle promues par les dispositifs et la capacité réelle des acteurs à influencer les décisions. Toutefois, les données révèlent également l'existence de marges de négociation et de réappropriation, suggérant que la participation peut devenir plus située et dynamique lorsqu'elle est pensée comme un processus évolutif plutôt que comme une procédure standardisée. Ces résultats invitent à repenser l'inclusion et la participation au-delà d'une logique de conformité institutionnelle, en accordant une attention accrue aux conditions concrètes d'exercice du pouvoir et aux stratégies d'action des acteurs dans les projets de développement.

## Bibliographie

1. Andrews, M., Pritchett, L., & Woolcock, M. (2017). *Building state capability: Evidence, analysis, action*. Oxford University Press. [En ligne] DOI:[10.1093/acprof:oso/9780198747482.003.0011](https://doi.org/10.1093/acprof:oso/9780198747482.003.0011)
2. Brito, O., Salane, F., & Collectif Pop-Part. (2022). La recherche participative et le développement de communautés de pratique. *Sociologie et sociétés*, 54(2), 183–207. [En ligne] DOI : <https://doi.org/10.7202/1113066ar>
3. Chambers, R. (1997) *Whose Reality Counts? Putting the First Last*. Intermediate Technology, London. [En ligne] <https://doi.org/10.3362/9781780440453.000> .
4. Cleaver, F. & Whaley, L. (2018). Understanding process, power, and meaning in adaptive governance: A critical institutional reading. *Ecology and Society*, 23(2), [En ligne] <https://doi.org/10.5751/ES-10212-230249>.
5. Cornwall, A., & Brock, K. (2005). What do buzzwords do for development policy? A critical look at “participation”, “empowerment” and “poverty reduction”. *Third World Quarterly*, 26(7), 1043–1060. [En ligne] <http://dx.doi.org/10.1080/01436590500235603>.
6. Eyben, R., Guijt, I.M, Roche, C. & Shutt, C. (2015). *The Politics of Evidence and Results in International Development: Playing the game to change the rules?* Practical Action Publishing, 212 pages.
7. Fondation EDeduUKI. (2020). Genève internationale (Fiche thématique no 8).
8. Gaventa, J. (2006). Finding the spaces for change:A power analysis. *IDS Bulletin*, 37(6), 23–33.
9. Gaventa, J., & Barrett, G. (2018). Mapping the outcomes of citizen engagement. *World Development*, 102, 239–253. [En ligne] DOI:[10.1111/j.1759-5436.2006.tb00320.x](https://doi.org/10.1111/j.1759-5436.2006.tb00320.x)
10. Gaventa, J. (2021). Linking the prepositions: Using power analysis to inform strategies for social action. *Journal of Political Power*, 14(1), 1-22. [En ligne] DOI:[10.1080/2158379X.2021.1878409](https://doi.org/10.1080/2158379X.2021.1878409)
11. Hickey, S., Sen, K. & Bukenya, B. (2015). *The Politics of Inclusive Development: Interrogating the Evidence*, Oxford University Press, Oxford, [En ligne] <https://doi.org/10.1093/acprof:oso/9780198722564.001.0001>.

12. Hickey, S., & Mohan, G. (2020). *Participation – From tyranny to transformation? Reappraising participatory development*. World Development.
13. Kabeer, N. (2010). *Can the empowerment of women change gender relations? Policy and practice in the context of development*. Brighton, IDS Working Paper.
14. Leal, P. A. (2015). Participation: The ascendancy of a buzzword in the neo-liberal era. *Development in Practice*, 25(4), 512–522.
15. Li, T. M. (2017). After development: Surplus population and the politics of entitlement. *Development and Change*, 48(6), 1247–1261.
16. Mansuri, G., & Rao, V. (2019). Community-driven development: Does it build social cohesion or infrastructure? *World Bank Research Observer*, 34(2), 157–186.
17. Miles, M. B., Huberman, A. M., & Saldaña, J. (2014). *Qualitative data analysis: A methods sourcebook* (3rd ed.). Sage Publications.
18. Mosse, D. (2005). *Cultivating development: An ethnography of aid policy and practice*. Pluto Press. 332 pages.
19. Olivier de Sardan, J-P. (2008). *La rigueur du qualitatif : Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*. Academia Bruylant.
20. Odeyemi, T. I., Olorunshola, D. T., Ajibola, B. S. (2023). Turning public engagement into standard practice: Institutionalisation in the work of the South African Parliament. *Journal of Legislative Studies*, 29(3), 406–424. [En ligne] DOI: [10.1080/13572334.2023.2195147](https://doi.org/10.1080/13572334.2023.2195147).
21. Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO). (2024). Participation throughout the policy cycle. UNESCO Inclusive Policy Lab.
22. Pelling, M., O'Brien, K., & Matyas, D. (2015). Adaptation and transformation. *Climatic Change*, 133(1), 113–127. [En ligne] DOI: [10.1007/s10584-014-1303-0](https://doi.org/10.1007/s10584-014-1303-0)
23. Pires, A. (1997). Échantillonnage et recherche qualitative : essai théorique et méthodologique. Dans J. Poupart, J.-P. Deslauriers, L.-H. Groulx, A. Laperrière, P. Mayer, & A. Pires (Éds.), *La recherche qualitative : enjeux épistémologiques et méthodologiques* (pp. 113–169). Gaëtan Morin.
24. Pretty, J. N. (1995). Participatory learning for sustainable agriculture. *World Development*, 23(8), 1247–1263. [En ligne] DOI: [10.1016/0305-750X\(95\)00046-F](https://doi.org/10.1016/0305-750X(95)00046-F)

- 
25. Rougerie, C. (2022). Se former à la participation par la « recherche avec »: Une mise à l'épreuve de la réciprocité des savoirs. *Recherche et formation*, 99, 87–100. [En ligne] DOI:[10.4000/138eb](https://doi.org/10.4000/138eb)
26. Simar, L, Gauthier, M & Bherer, L. (2022) Les organisations publiques autonomes dédiées à la participation publique : une catégorie d'institutions au positionnement original, *Action publique*, [En ligne] sur DOI:[10.3917/aprp.013.0023](https://doi.org/10.3917/aprp.013.0023)
27. United Nations. (2015). *Transforming our world: The 2030 agenda for sustainable development*. United Nations.